



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 10/02/2025

### **MOBILISER LA SCIENCE DES DONNÉES POUR AMÉLIORER LES DIAGNOSTICS MÉDICAUX : CINQ NOUVEAUX LAURÉATS ISSUS DE L'APPEL À PROJETS « DATA CHALLENGES EN SANTÉ » DANS LE CADRE DE FRANCE 2030**

**Comment favoriser le développement et le partage de solutions innovantes en santé ? Le Health Data Hub (HDH), en partenariat avec le secrétariat général pour l'investissement (SGPI), l'Agence de l'innovation en santé (AIS), la Délégation au numérique en santé (DNS) et Bpifrance, accompagne des acteurs de la santé dans l'organisation de cinq nouveaux Data Challenges en 2025.**

Depuis sa création, le HDH est investi dans l'organisation de compétitions en science des données, ouvertes à tous et visant à développer des solutions innovantes en un temps limité sur des thématiques de santé, à l'aide de l'analyse des données mises à disposition.

Avec le SGPI, l'AIS, la DNS et Bpifrance, le HDH lance régulièrement des appels à projets destinés aux acteurs du secteur médical souhaitant organiser un Data Challenge sur une thématique de leur choix.

Depuis le lancement de l'initiative, en 2020, [six compétitions](#) ont ainsi été organisées, rassemblant des data scientists du monde entier pour répondre à diverses problématiques médicales.

En juillet 2023, le HDH et ses partenaires ont lancé un nouvel appel à projets, ouvert jusqu'en juin 2025. Une première relève a eu lieu en début d'année 2024 et a permis de sélectionner cinq nouveaux projets visant à mobiliser des outils d'intelligence artificielle (IA) en santé. Une ultime relève des candidatures aura lieu en juin 2025.

#### **Cinq nouveaux projets lauréats mobilisant des solutions d'apprentissage automatique sur des thématiques médicales :**

- Le projet **ML-KIDCAR** (IHU ICAN) vise à développer des modèles d'apprentissage profond capables de détecter la survenue d'insuffisance rénale aiguë après une chirurgie cardiaque, grâce à des données opératoires.
- Le projet **MYOCARDIA** (MIRACL.ai) a pour objectif de développer des algorithmes capables de classer correctement les myocardites aiguës à partir d'IRM cardiaques, afin d'améliorer la prise en charge des patients.
- Le projet **OutsAider** (GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences) s'intéresse au lien entre santé mentale et art brut et cherche à développer des solutions d'IA capables de caractériser des œuvres d'art brut (productions de personnes exemptes de culture artistique) et de les corrélérer à un diagnostic psychiatrique.



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



- Le projet **AID-Oral** (AP-HP) vise à développer des algorithmes analysant des photographies de lésions orales, afin d'en extraire des caractéristiques morphologiques et structurales non visibles à l'œil nu puis de les corréliser à un diagnostic et à un risque de transformation maligne.
- Le projet **RESPRED-UC** (Hôpital Foch) porte sur le cancer urothélial de la vessie. Alors que seuls 20 % des patients sont répondeurs à l'immunothérapie, le projet ambitionne de développer des solutions d'IA capables de prédire la réponse aux immunothérapies à partir des images numériques des lames anatomopathologiques de cancer urothélial de la vessie, permettant une approche personnalisée, en identifiant les patients répondeurs.

Ces cinq projets bénéficient d'un soutien financier de France 2030, opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance, ainsi que d'une aide organisationnelle, juridique, technique et logistique de la part du HDH dans les différentes étapes de la mise en place de la compétition.

### **Le Data Challenge « CytologIA » mis en avant dans le cadre du Sommet pour l'action sur l'IA**

La précédente relève de l'appel à projets « Data Challenges en santé » a notamment sélectionné le projet CytologIA, porté par le Groupe Francophone d'Hématologie Cellulaire et Algoscope, dont la [compétition](#) a été lancée le 25 novembre pour une durée de 6 semaines.

L'approche innovante de ce dernier a été distinguée le 12 décembre par le Secrétariat général pour l'investissement, qui a sélectionné le « Data Challenge CytologIA » pour faire partie des [défis "Convergence IA"](#). Les résultats de ces défis seront mis en avant lors du [Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle](#), organisé à Paris les 10 et 11 février 2025, qui vise à valoriser des actions concrètes pour garantir le développement de l'IA au bénéfice de l'intérêt général.

#### **Contacts presse :**

**Health Data Hub** - [presse@health-data-hub.fr](mailto:presse@health-data-hub.fr)

**Secrétariat général pour l'investissement / Agence de l'innovation en santé** - [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

**Bpifrance** : [presse@bpifrance.fr](mailto:presse@bpifrance.fr)

#### **À propos du Health Data Hub**

Le Health Data Hub est un groupement d'intérêt public créé par la Loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et la transformation du système de santé. Il associe 56 parties prenantes, en grande majorité issues de la puissance publique (CNAM, CNRS, France Assos Santé...) et met en œuvre les grandes orientations stratégiques relatives au Système National des Données de Santé fixées par l'Etat et notamment le ministère de la Santé et de la Prévention. C'est un service à destination de l'écosystème de santé, des acteurs à l'origine de la collecte de données, des porteurs de projets d'intérêt général et de la société civile. En ce sens, il promeut l'innovation en santé et l'accessibilité des données et des connaissances par le biais, entre autres, d'événements fédérateurs comme l'organisation de data challenge et d'appels à projets.

Abonnez-vous à l'infolettre sur le [site internet](#)

[Foire Aux Questions](#) du HDH

Retrouvez [nos engagements vis-à-vis des citoyens](#)

Suivez le Health Data Hub sur [LinkedIn](#) et [Twitter/X](#)



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **À propos de France 2030**

✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat-

✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : [france2030.gouv.fr](https://france2030.gouv.fr) / [@SGPI\\_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

## **A propos de Bpifrance**

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner et faire face à leurs défis.

Plus d'information, sur : <http://www.bpifrance.fr> – <https://presse.bpifrance.fr>

Suivez Bpifrance sur Twitter : [@Bpifrance](https://twitter.com/Bpifrance) - [@BpifrancePresse](https://twitter.com/BpifrancePresse)